

ASSEMBLÉE NATIONALE31 mai 2006

ENGAGEMENT POUR LE LOGEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 3072)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 304

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 19 BA

Dans la première phrase de l'alinéa 4 de cet article, après les mots :

« à la même majorité »,

insérer les mots :

« que celle prévue au premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.